

LA CANTILENE¹ DE SAINTE EULALIE (880)*

Claude-Alain CHEVALLIER**

LA CANTILENE DE SAINTE EULALIE

En 1837, un universitaire allemand découvrit à la Bibliothèque de Valenciennes, un manuscrit en minuscules carolines de l'Abbaye voisine de Saint-Amand-les-Eaux. Il contenait, entre autres textes de la fin du 9^{ème} siècle, une Cantilène de Sainte Eulalie, une « chanson » de vingt-cinq vers décasyllabiques assonancés suivis d'un envoi de quatre vers, d'auteur inconnu, sans doute un moine. Elle était écrite pour être chantée à la messe, et on a pu la dater avec précision de 880. Cette cantilène passe pour être le plus vieux texte écrit en langue d'oïl, dans un dialecte complexe, un mélange de Picard, de Champenois et de Wallon, parlé alors par le peuple, dans cette partie du Nord de la France, alors que les fameux *Serments de Strasbourg* (842) sont écrits dans une langue artificielle de chancellerie. Ce petit texte hagiographique revêt donc pour les linguistes un intérêt considérable, puisqu'il leur offre comme un instantané de ce qu'était devenu, à cette date, le gallo-romain, et leur montre à quel point, au cours des siècles, le latin s'était transformé, à la fois, phonétiquement, morphologiquement et syntaxiquement. Cette chanson célèbre l'horrible martyre, subi en 304 en Espagne, par une jeune chrétienne noble de Merida, Eulalie, âgée de 14 ans, qui, lors de la grande persécution de l'empereur Maximien, préféra subir les pires tortures plutôt que d'apostasier. Les chanteurs terminent en lui demandant d'intercéder pour eux auprès de Christ pour qu'il les accueille au paradis.

Mots-clés : *Sainte Eulalie de Merida, Valenciennes, langue d'oïl, gallo-romain, substrat celtique, superstrat germanique, Serments de Strasbourg.*

THE CANTILENA OF ST. EULALIE

In 1837, a German scholar found at the Library of Valenciennes, a manuscript written in minuscule Carolingian, coming from the neighbouring Abbey of Saint-Amand-les-Eaux. It contained a few texts from the end of the ninth century and between them a cantilena of St Eulalie, a song of twenty-nine assonant decasyllabic verses from an unknown author, doubtless a monk. It had been written in 880 to be sung at mass. This cantilena is considered to be the oldest text written in *langue d'oïl*, in a complex dialect, a mixture of Picard, Champenois and Wallon, currently spoken by common people, at the time in the northern part of France, whereas the famous *Serments de Strasbourg* are written in an artificial chancellery language. This small text takes on particular importance for the linguists, because it offers them something like a snapshot of what had become, on the soil of the ancient Gaul, the Gallo-Roman, and show them how much, during the centuries, the Latin had changes phonetically, morphologically and syntactically. This song celebrates the horrible martyrdom, in 304 A.D., of Eulalie from Merida, 14 years old noble Spanish Christian, who, during the great persecution of the emperor Maximien, preferred to undergo the worst of all tortures rather than renounce her faith. Then the singers ask Eulalie to intercede with Christ on behalf of themselves.

Keywords : *St. Eulalie de Merida, Library of Valenciennes, langue d'oïl, gallo-roman, celtic substratum, german superstratum, Serments de Strasbourg.*

* Geliş tarihi : 22.12.2021 – Kabul tarihi : 15.02.2022

** Professeur de lettres classiques agrégé de l'université, rocachevallier@orange.fr.

ORCID : 0000-0002-3888-6017

*Buona pulcella fut Eulalia
Bel auret corpus bellazour anima
Voldrent la veintre li Deo inimi
Voldrent la faire diavle servir
Elle nout eskoltet les mals conseillers
Quelle Deo raneiet chi maent sus en ciel
Ne por or ned argent ne paramenz
Niulle cose non la pouret omque pleier.
Por manatce ne preient.
La polle sempre non amast lo Deo menestier
E poro fut presented Maximien
Chi rex eret a cels dis soure pagiens
Illi enortet dont lei nonque chielt
Qued elle fuiet lo nom xristien
Elle eduret lo suon element
Melz sostendriet les empedementz
Quelle perdesse sa virginitet.
Per os furet morte a grand honestet
Enz en lo fou la getterent com arde tost
Elle colpes non auret poro non coist
Aczo non voldret concreidre li rex pagiens
Ad une spede li roveret tolir lo chief
La domnizelle celle kose non contrdist
Volt lo seule² lazsier si rovet krist
In figure de colomb volat a ciel
Tuit oram que por nos preier
Qod auuisset de nos Xristus mercit
Post la mort & a lui nos laist venir
Par souue clemetia*

Un dialecte complexe de la langue d'oïl

Ce petit poème de 29 vers (25 décasyllabes assonancés suivis d'un envoi final de 4 vers), passe communément pour être « *le premier texte littéraire français* », « *le premier monument de la littérature française* », « *le plus ancien monument de la poésie française* », « *la plus vieille chanson française* », « *le témoin le plus ancien du français écrit* ». Il est en fait, écrit dans un dialecte complexe de la langue d'oïl (un mélange de Picard, de Wallon et de Champenois), caractéristique du Nord de la France dès le 9^{ème} jusqu'au 11^{ème} siècles), et non dans ce dialecte « français » de Paris et de l'Ile de France³, qui allait, au 12^{ème} siècle, pour des raisons politiques.(il était la langue de la maison royale, de l'administration, de l'Université), devenir d'abord le parler et l'écrit des gens cultivés, aristocrates, ecclésiastiques, grands bourgeois, avant de devenir la langue officielle par l'*Ordonnance de Villers-Cotterêts* (1539) signée par François Ier. Celui-ci

imposa le français dans les tribunaux, dans les actes publics et privés, contre le latin et aussi contre les autres dialectes, et ce, dans le but d'unifier linguistiquement le pays et de renforcer ainsi son unité politique.⁴ Il serait donc plus juste d'appeler ce texte « *l'un des premiers textes connus en langue d'oïl* » ou encore « *le plus ancien texte littéraire en langue romane* ». Il a été découvert le 28 septembre 1837 par le poète, musicien et érudit allemand A.H. Hoffman von Fallersleben (1798-1874) à la fin d'un manuscrit carolingien dans la Bibliothèque de valenciennes. Il appartenait anciennement à l'Abbaye de Saint-Amand-des Eaux.

Cette Cantilène est un récit hagiographique édifiant, chanté à fonction liturgique, avec un accompagnement musical aujourd'hui perdu. Il revêt une importance considérable pour les linguistes qui considèrent qu'il est plus proche de la langue courante, parlée au 9^{ème} siècle dans le Nord de la France, que celle des fameux *Serments de Strasbourg* (842) écrits dans une langue protocolaire de chancellerie.⁵

Ce poème montre bien à quel point le latin populaire des colons, des militaires, des commerçants romains vivant dans la Gaule conquise par Jules César (1^{er} siècle avant J.-C.), que les Gaulois avait adopté comme langue de culture et qui avait progressivement cessé d'être parlé vers 600, s'était, sous l'influence de différents facteurs, comme la présence du substrat celtique et surtout l'établissement, au 5^{ème} siècle, dans le Nord du pays, des Francs qui parlaient le francique (superstrat german). Avant d'adopter définitivement, après une période de bilinguisme de quatre siècles (du 5^{ème} au 10^{ème}), la langue des vaincus, le gallo-romain, ils l'ont enrichie de quelque mille mots nouveaux, et surtout profondément modifiée, phonétiquement, morphologiquement et syntaxiquement.

La première mention explicite de cette langue différente du latin et du caractère désormais incompréhensible de ce dernier pour ceux, Gaulois ou Germains, qui ne parlaient que leur langue populaire, figure, soixante-dix ans avant notre Cantilène, dans une résolution en latin du Concile de Tours (813) réuni par Charlemagne, qui voulait propager la foi chrétienne dans le peuple. Elle prescrit officiellement aux prêtres officiant sur le territoire correspondant à la France d'utiliser dorénavant dans leurs homélies *la rustica lingua romana* (le gallo-romain), « *pour que leurs propos soient plus facilement compris de ceux sans exception qui ne parlent pas le latin* ». Même prescription pour les prêtres officiant dans les territoires correspondant à l'Allemagne : ils doivent parler *la theodisca lingua* (le francique ou le tudesque).

Au demeurant, il est plus que probable que le Concile de Tours ne faisait qu'entériner une pratique déjà bien établie, puisqu'on voit, au 7^{ème} siècle, Saint Mommolin être choisi pour succéder à Saint Eloi (588-660) à l'Abbaye de Fleury entre 632 et 663, pour la raison qu'il parle très bien, non seulement le tudesque, mais aussi le gallo-romain.

Une martyre chrétienne espagnole, Eulalie de Mérida (290-304)

Cette cantilène, qui était destinée, avec accompagnement musical, à la psalmodie publique dans le rite grégorien, célèbre la mémoire d'une martyre chrétienne espagnole du 4^{ème} siècle. Si l'on en croit la tradition (Il est toujours difficile, en matière d'hagiographie, de distinguer la légende de l'histoire), Eulalie de Mérida (290-304), est une jeune fille noble (*buona, domnizelle*) de quatorze ans, qui, pour sa foi, mourut vierge et martyre

en Espagne, victime, le 10 décembre 304, de la grande persécution organisée contre les Chrétiens par l'empereur d'Occident Maximien (250-311), l'un des quatre empereurs de la Tétrarchie instaurée par Dioclétien (empereur 284-305). Les Chrétiens devaient, comme dans le reste de l'empire, se conformer aux pratiques religieuses traditionnelles de Rome, comme sacrifier à l'empereur, sous peine d'emprisonnement, de confiscation de leurs biens et même d'exécution. Eulalie, n'écoutant pas les conseils de prudence que lui prodiguaient ses parents, non seulement refusa de renier sa religion, mais encore provoqua la colère du gouverneur de la province, Dacien, qui tentait en vain de la raisonner, lui promettant « *or, argent et paramenz (parures ou bijoux)* », si elle apostasiait. Elle lui cracha au visage, insulta l'empereur, et se moqua des dieux païens, dont le culte, aux yeux des Romains, assuraient la protection et la pérennité de Rome et de l'empire. C'est ainsi que, quand, le 24 août 410, le Wisigoth Alaric (370-410) s'empara de la Ville qui avait conquis l'univers et la pilla, les Romains en rendirent responsable l'impiété générale et la colère des dieux.

Les Romains étaient tolérants à l'égard des cultes étrangers, pourvu que leurs adeptes sacrifient à l'empereur. En s'y refusant obstinément, les Chrétiens passaient pour être des athées, de mauvais citoyens, pire, des ennemis de Rome. Les Juifs, eux, avaient gardé le droit de pratiquer leur culte, parce qu'ils acceptaient ce sacrifice ; aussi leur religion était-elle *licita* (permise), tandis que celle des Chrétiens ne l'était pas : virtuellement interdit, pratiquement toléré, le christianisme pouvait à tout moment être poursuivi par l'autorité d'un gouverneur et persécuté.

Nommé par Trajan, en 110, gouverneur de Bithynie, Pline-le- Jeune (62-114) exigeait déjà des chrétiens de sa province, de jour en jour plus nombreux, qu'ils invoquent les dieux, adressent, avec de l'encens et du vin, des prières au portrait de l'empereur et injurient Christus. Ceux qui acceptaient, il les relâchait, les autres, il les faisait exécuter.

Après avoir en vain tenté de la raisonner, Le gouverneur Dacien condamna donc Eulalie à mort. Ses bourreaux la firent périr dans les pires tortures. Son corps passe pour avoir été retrouvé au 9^{ème} siècle et enterré à Mérida dans une église dont l'autel reposait sur sa tombe. On lui attribue des miracles en faveur des habitants de cette ville, lors de l'invasion des Vandales (428-477). Elle fut canonisée ; sa fête tombe le 10 décembre.

L'auteur inconnu de cette cantilène, sans doute un moine, qui l'avait d'abord écrite en latin, s'est inspiré d'un hymne hagiographique en vers latins du poète espagnol chrétien Prudence (348-415), qui célébrait l'éminente dignité des martyrs de l'église primitive, dont Eulalie, dans son *Liber Peristephanon (Sur les Couronnes* « des martyrs). Elle a été, nous l'avons déjà dit, conservée et découverte en 1837 dans un manuscrit en minuscule caroline à l'Abbaye bénédictine de Saint-Amand-les-Eaux, près de Valenciennes, où une relique de la sainte avait récemment été apportée en 878. Il est fort probable que notre cantilène ait été composée précisément à cette occasion. A cette époque de foi naïve, le fructueux commerce des reliques, authentiques ou fausses pour la plupart, officiellement toléré par l'Eglise, battait son plein. On leur attribuait des vertus surnaturelles, comme des guérisons miraculeuses, et chaque église se devait d'en posséder une pour l'édification des fidèles, et comme source de revenus de la part des pèlerins.

La musique en est perdue. Le manuscrit fait aujourd'hui la gloire de la Bibliothèque de Valenciennes.

Un texte délicat à interpréter sur le plan linguistique...

Ce texte, qu'on pourrait être tenté d'assimiler à un instantané de la langue populaire parlée au 9^{ème} siècle, permet, au premier coup d'œil, de mesurer à quel point la phonétique, la morphologie, la syntaxe du latin classique et du latin populaire se sont transformées entre le 1^{er} siècle avant J.-C. et le 9^{ème} siècle, et ne cesseront encore de se transformer par la suite. Mais il faut être prudent, parce qu'il n'existait pas au Moyen Age de système orthographique unique : l'orthographe tâchait de s'adapter tant bien que mal à l'évolution de la prononciation et se stabilisait dans ses traits principaux pendant un certain temps, puis, lorsqu'on s'apercevait qu'elle ne reflétait pas l'état actuel de la langue, on essayait d'y remédier par des réformes partielles. Pour prendre un exemple célèbre, le mot du latin vulgaire *aucellum (latin classique avicellum) a donné « oiseau », qui se prononçait au moyen âge « oy-seu-a-ou ». L'écriture l'a enregistré sous cette forme, mais la prononciation a évolué jusqu'à l'actuel « wazo ».⁶

Au moyen âge, chaque province parle et écrit dans son dialecte. Non seulement chaque dialecte et chaque période présentent une grande variété de graphies, mais encore, dans la même œuvre, les mêmes mots sont souvent écrits de deux ou plusieurs manières différentes. (ex ; pulcella et pole). Enfin un copiste peut avoir modifié la version originale, de sorte que, comme dit Guy Raynaud de Lage : « *Dans la plupart des cas nous sommes bien empêchés de dire si le texte que nous lisons dans un manuscrit est conforme dans sa matérialité à celui de l'auteur* ». Aussi est-il impossible de dire qu'en lisant aujourd'hui la *Cantilène de Sainte Eulalie*, on l'entend comme en 880 à Valenciennes.

Quelques archaïsmes du texte

La conservation de l'-a- final : buona, pulcella, Eulalia, anima. Elle s'explique par le fait que cette voyelle était particulièrement claire et sonore. Vers la fin du 7^{ème} siècle, son affaiblissement en -e- s'est produit dans tout le Nord de l'ancienne Gaule. Comme pour les *Serments de Strasbourg* (842), où la graphie par -a- (cosa, aiudha etc...) est probablement traditionnelle. D'ailleurs notre *Cantilène* écrit -e-, dans polle (de puella), cose (de causa), spede (de spat(h)a) etc..

La conservation de -i- voyelle posttonique dans « an(i)ma » qui a donné « an(e)me, puis anme, et enfin âme ». La -n- s'est effacé devant -m- en rendant vélaire la voyelle précédente marquée par un accent circonflexe.

La présence d'un imparfait archaïque « ert » issu du latin « erat » (il était). Le gallo-romain a connu deux imparfaits : un archaïque et un nouveau, emprunté au verbe stare « demeurer debout, se tenir, subsister », verbe qui était voisin d'estre, (du latin populaire *essere, qui a remplacé le classique esse) à la fois par la forme et par le sens.

Imparfait ancien

ere, ierre
ere, iere,ert, iert
erïens, erïons

Imparfait nouveau

estoie
estoit
estîens

eriez
erent, ierent

estfiez
estoient

L'imparfait ancien a peu à peu été éliminé de la langue littéraire qui, à partir de 1300, ne connaît plus qu'un seul type d'imparfait.

Une évolution phonétique remarquable

Les sons du latin, classique et populaire, se sont considérablement transformés au cours des siècles, comme on le voit par ces quelques exemples :

Buona : issu du latin bona. Le -o- latin accentué devant une nasale originellement simple s'est diphtongué, comme en italien (buona) et en espagnol (buena), avant de se nasaliser au cours du 12^{ème} siècle, cependant que le -n- conservera son articulation, d'où une graphie avec une double nasale (bon-ne), que le français moderne a conservée (bonne), bien que la nasalisation ait disparu à partir du 16^{ème} siècle.

Eskoltet : latin classique auscultat passé, avec changement de préfixe, à *ascultat en latin vulgaire qui a donné eskoltet, puis, au cours du 13^{ème} siècle, l'o entravé par l + consonne se combinera avec l vocalisé et aboutira à -u- écrit -ou- : « écoute ».

Menestier : latin classique ministerium Le latin populaire *misterium donnera « mestier » puis le s intérieur devant une consonne s'effacera très tôt (fin du 11^{ème} siècle) dans la prononciation, mais ne sera supprimé graphiquement qu'au milieu du 18^{ème} siècle (3^{ème} édition du *Dictionnaire de l'Académie*. 1740) d'où « métier ».

Pagiens : du latin pagani : - a- accentué suivi d'une nasale et précédé d'un yod aboutira à la combinaison yen écrit ien, quant au g, derrière a, il se résoudra dès le 4^{ème} siècle en un yod qui, au 16^{ème} siècle, se combinera partiellement ou complètement avec la voyelle précédente : « païen ». Ce mot est, comme « paysan », dérivé de pagus « bourg, village », parce que les régions rurales ont été christianisées les dernières en Gaule.

Spede : de spat(h)a (mot grec latinisé) : - t - placé à l'intérieur du mot entre voyelles est devenu -d- puis s'est effacé complètement, après s'être, au 8^{ème} siècle, transformé au Nord de la Gaule, en un son -th- noté -d-. Le s initial suivi d'une consonne (groupes sc, st, sp) s'effacera, mais après le développement d'un- e- prothétique (ex : scala > eschiele, échelle), en raison de la difficulté, qui remonte au latin parlé de l'époque impériale, de prononcer ce groupe. Cependant les manuscrits du 11^{ème} siècle ne le notent pas. Spede > espée, le -s- placé au milieu du mot devant une consonne s'effacera très tôt dans la prononciation : >épée.

Kose : latin causa (prononcé *ca-ou-sa), le c initial placé devant un a pris, vers le début du 6^{ème} siècle, le son de la fricative prépalatale tch, qui, au 13^{ème} siècle, deviendra ch, d'où « chose ». Mais, dans la France du Nord, en Picardie, le -c- ne s'étant pas modifié devant -a-, et continua à s'écrire et à se prononcer « Kose » et non « chose ». Quant à la diphtongue- au-, elle s'était, au 8^{ème} siècle, réduite en français à -o- devant un -s-.

Chief : latin populaire *capum (latin classique captus), > tchief, tchef, chef, au sens de « tête » (ex : couvre- chef). Ce mot a été remplacé par le latin populaire et argotique « testa », qui avait le sens de « pot, cruche ».

Tuit : pronom indéfini au cas sujet pluriel vient du latin *toti > totti> tutti> tutty> tütit* (écrit *tuit*) « tous ».

On note la présence d'un ancien comparatif synthétique *bellazour* « plus belle » issu de **bellatiore(m)*, de **bellata* dérivé de *bella* « charmante » qui, en, latin populaire, a remplacé *pulchra* « belle ». « Meilleur » sera l'un des rares comparatifs synthétiques hérités de l'ancienne langue. Presque tous les comparatifs seront analytiques dès l'ancien français, c'est-à-dire qu'ils associeront un adverbe (plus) à un adjectif : « plus belle ». On latin classique on aurait eu : *pulchrum habebat corpus, pulchriorem animam*

Deux innovations

On constate, dans ce texte, deux innovation : la présence d'articles définis et d'un indéfini, inconnus du latin et absents, quarante ans plus tôt, des *Serments de Strasbourg* (842) : *li Deo inimi* « les ennemis (CasSujet)», les mals conseillers « les mauvais conseillers » (Cas Régime), *lo Deo menestie* « le service de Dieu », la polle « la jeune fille », le fou « le feu » etc...de même que parfois leur absence : *bel avait (le) corps*, *bellazour (l') anima*, la faire (le) diaule servir, sour (les) paiens, et indéfinis : *une spede* « une épée ».

Le démonstratif latin masculin « ille », devenu « *illi » dans le latin parlé et « illa », devenu « elle, la », est à l'origine à la fois de l'article et du pronom personnel de la 3^{ème} personne, « elle fuiet, la veintre... ». Déclinaison de l'article.

Masc.sing.	Plur.
CS <i>li</i>	CS. <i>li</i>
CS <i>lo, le</i>	CR <i>les</i>
Fem. Sing	
CS <i>la</i>	CS. <i>les</i>
CR <i>la</i>	CR <i>les</i>

L'article indéfini vient du latin *un(m), una(m)*. « un seul, une seule ».Déclinaison :

Masculin	Féminin
Sing. CS uns	une
CR un	
Plur. CS un	unes
CR uns	

Des mots en majorité issus du latin populaire

La plupart de mots du texte ne viennent pas du latin classique, mais du latin populaire : *Pulcella* remonte au diminutif populaire **pul(i)cella(m)* « petite jeune fille », au lieu

du latin classique puella « jeune fille ». Le mot s'applique en ancien français aux filles de toute condition.

Domnizelle vient de *dominicella diminutif populaire de domina. « petite dame » au sens de « jeune fille noble ». Ce mot n'existe pas en latin classique.

Polle remonte à *pulla au lieu du classique puella

*Vinctere a remplacé le latin classique vincere « vaincre »

Manache vient du latin populaire *minaciae, latin classique minae « menaces ».

Un temps passé de l'indicatif qu'on ne retrouvera plus

On constate l'emploi d'un temps passé de l'indicatif issu du plus- que- parfait latin et dont la valeur est celle d'un passé sans aucune signification d'accompli :

Bel auret (latin habuerat) corps : « elle avait eu un beau corps = elle avait un beau corps »

Por os furet (fuerat) morte : « à cause de cela elle avait été morte » = elle fut mise à mort »

Nulle cose ne la pouret (potuerat) pleier : « nulle chose n'avait pu » = ne put la faire renoncer »

Colpes non auret (habuerat) : elle n'avait pas eu de péchés = elle n'avait pas de péchés

Aczo non voldret (voluerat) concreidre i rex pagiens : « à cela le roi païen n'avait pas voulu se fier = ne voulut pas se fier »

Ad une spede li roveret (rogaverat) tolir lo chief : « avec une épée il avait ordonné de lui ôter la tête » = il ordonna. On ne retrouvera plus ce temps au 12^{ème} siècle.

Un mode nouveau

Avec Sostendreiet « elle supporterait (éventuellement) », nous avons le premier exemple d'un conditionnel, qui n'existait pas en latin. Il a été fabriqué en ancien français à l'aide d'une périphrase : l'infinitif suivi de formes réduites du verbe habeo à l'imparfait : cantare habebam (j'avais à chanter = je chanterais) : cantaravea, cantarea. Puis Chanterioie, chanterioies, chanteroit, chanteriens, chanterions, chanteriez, chanterioient.

Une construction archaïque

Le déterminé précède le déterminant et n'est pas accompagné de l'article : li Deo inimi ; « les ennemis de Dieu », lo Deo menestier», « le service de Dieu », comme dans *Les Serments de Strasbourg* ; pro Deo amur « pour l'amour de Dieu ». Peut-être sous l'influence de la langue germanique.

Traduction

Une noble jeune fille était Eulalie

Bel avait le corps, plus belle encore l'âme.

Les ennemis de Dieu voulurent la vaincre,

Ils voulurent lui faire servir le diable
Mais elle n'écoula pas les mauvais conseillers
(qui voulaient) qu'elle reniât Dieu qui demeure là-haut au ciel
Ni pour de l'or, ni pour de l'argent, ni pour des parures,
Pour les menaces du roi ni pour ses prières
Rien ne put jamais la faire renoncer,
Cette jeune fille, à ce qu'elle n'aimât toujours le service de Dieu
C'est pour cela qu'elle fut présentée à Maximien
Qui était, en ces jours, le chef des païens
Il l'exhorte, ce dont assurément peu lui importe,
A ce qu'elle rejette la profession de chrétienne
A cela elle oppose le fondement de sa religion⁷
Elle préférerait subir les chaînes
Plutôt que de perdre sa virginité
A cause de cela elle mourut en grande pureté
Ils la jetèrent dans le feu, afin qu'elle brûlât vite
Mais, comme elle était sans péché, elle ne brûla pas
A cela⁸ le roi païen ne voulut pas se fier
Il demanda qu'avec une épée on lui ôtât la tête
La demoiselle ne s'oppose pas à cela
Elle veut quitter la vie terrestre, si Christ le demande
Sous la forme d'une colombe elle vole au ciel
Tous nous supplions qu'elle daigne prier pour nous
Afin que Christ ait de nous pitié
Après la mort et nous laisse venir à lui
Par sa clémence.

Conclusion

Ce texte est donc à la fois un document inestimable pour le linguiste, à qui il donne un aperçu quasi photographique de ce qu'était devenue, en Gaule, la langue latine, après 9 siècles de colonisation romaine et 4 siècles de présence germanique, et aussi pour l'historien du christianisme. Ce dernier ne peut manquer d'être frappé, voire choqué par l'ardeur impatiente, la joie sauvage avec laquelle les Chrétiens des premiers temps couraient au-devant de la persécution, alors même qu'on ne leur demandait que de sacrifier à l'empereur. C'est peu après l'exécution d'Eulalie, que, par l'Edit de Milan (313), l'empereur Constantin (306-337) accorda la paix aux Chrétiens : ils purent désormais pratiquer ouvertement leur culte et recouvrer les biens qui leur avaient été confisqués. Mais, c'est un plus tard, en 392, sous le règne de Théodose (378-395), alors que les Chrétiens étaient devenus la majorité dans l'empire, que le christianisme fut

officiellement proclamé religion d'Etat. Les cultes païens furent abolis, leurs sacerdoxes supprimés, les temples détruits, les idoles brisées, le feu des Vestales éteint.

On remarquera que, dans le catholicisme, les fidèles peuvent demander aux saints du ciel (ici à Eulalie) d'intercéder en leur faveur auprès du Christ, afin qu'ils soient accueillis au paradis.

NOTES

- 1 Une cantilène, du latin cantilena désigne une « chanson ». Nous savons qu'une « cantilena Rollandi » fut chantée à la bataille de Hastings en 1066, par un jongleur. Ici, dans un contexte religieux, le mot désigne un court poème chanté en langue romane, rattaché au rite grégorien. On parle aussi de « Séquence de Sainte Eulalie ». Séquence désigne un court poème rythmique qui se chante à la messe avant l'Évangile.
- 2 Du latin saeculum : « La vie terrestre transitoire, par opposition à la vie céleste éternelle »
- 3 Le nom « Ile de France » vient certainement du francique « Liddle Frankia, le Petit Pays des Francs », plutôt que de la forme de terre délimitée par l'Oise, la Marne et la Seine et qui, a-t-on dit, donnerait l'idée d'une île. Cette minuscule région fut à l'origine ne terre d'enracinement des Francs au 5^{ème} siècle. Ex : Saint Denis-en France, Bonneuil-en-France, Boissy- en France. Puis la France devint l'ensemble des provinces et des seigneuries dont le roi est le suzerain, bien au-delà du domaine royal propre, qui sera longtemps fort restreint. Notons qu'en langue d'oïl, les différents dialectes n'empêchaient pas les gens de se comprendre entre eux : un Parisien comprenait un Picard et un Champenois et inversement. Depuis 1986, les habitants de l'Ile de France 'appellent « Les Franciliens ».
- 4 L'Ordonnance de 1539 : « *Pour ce que de telles choses (ambiguïtés ou incertitudes) sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrêts, nous voulons d'oresnavant que tous arrêts, ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soit de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques actes et exploits de justice, ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés, et délivrés aux parties en langage maternel françois et non autrement* ».
- 5 Dans son *Histoire des fils de Louis le Pieux*, écrite en latin, l'historien germanique Nithard (800-845) a raconté comment, le 14 février 842, Charles le Chauve (823-877) et Louis le Germanique (805-876) se réunirent à Strasbourg pour conclure une alliance défensive et politique contre leur frère Lothaire (795-855), qui refusait de partager avec eux l'immense empire de Charlemagne (742-814). Charles et Louis prêtèrent serment chacun dans la langue de l'autre : Charles en francique et Louis en gallo-romain. Nithard nous a conservé le texte en gallo-romain « *Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament... (Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre...)*. On voit dans ce texte l'acte de naissance de la langue « française » écrite. L'année suivante, le Traité de Verdun (1843) démembra entre les trois frères réconciliés l'empire carolingien, avec pour conséquence les guerres qui opposeront plus tard la France à l'Allemagne.
- 6 En ancien français, toutes les lettres se prononçaient :
« Il i avoit un home = I-li-a-voi-tu-n(h)o-me »
- 7 Ce vers a été le plus souvent compris de la façon suivante : « Elle assemble sa force d'âme, son énergie, sa détermination ».
- 8 Comprenons : « à ce miracle »

Traduction partielle de l'Hymne de Prudence

« ...Les deux bourreaux déchirent son souple corps ; de part et d'autre les ongles de fer frappent cette poitrine virginale et la coupent jusqu'à l'os : Eulalie compte ses plaies. – « Voici que vous serez écrit en moi, Seigneur. Quel plaisir de cueillir ces marques qui signalent, ô Christ, vos triomphes. Car, à elle seule, la pourpre du sang qui jaillit proclame votre nom sacré. » - Sans larmes, sans gémissement elle parlait avec une joie intrépide. La cruelle douleur n'atteint pas son âme ; et le sang qui teint ses membres est pour elle comme l'eau tiède d'un bain.

Ce ne fut pas la fin de son supplice, cette lacération meurtrière ; elle ne fut pas labourée jusqu'aux côtes ; mais voici la flamme furieuse qui de toutes parts s'élève vers sa poitrine, vers son ventre. – Ses cheveux parfumés flottaient sur son cou, enveloppant ses épaules, noyaient tout le corps de la jeune fille. – la flamme, en crépitant, vole jusqu'à son visage, se multiplie au milieu des cheveux, saisit sa tête et la dépasse : la vierge désire une mort rapide : elle aspire, de toute son haleine, le bûcher

Et soudain s'échappe une colombe, qui semble, plus blanche que la neige, sortir de la bouche de la martyre et voler vers les étoiles : c'était le souffle d'Eulalie, d'une douceur de lait, vive, innocente – le col se ploie au départ de l'âme ; la braise s'éteint ; la paix de la mort est donnée à son corps ; l'âme, joyeuse, triomphe dans les airs et gagne, ailée, les demeures célestes. – le valet du bourreau lui-même a vu de la bouche féminine s'échapper l'oiseau : stupéfait, hors de lui, il s'élançait et fuit sa besogne ; et le lecteur aussi s'échappe, épouvanté

Voici la neige d'hiver qui s'accumule et recouvre tout le forum ; elle recouvre aussi le corps d'Eulalie, gisant sous la froidure, comme ferait un linceul de lin – derrière l'amour pleureur des hommes, qui s'amassent autour des morts ; derrière les larmes convenues : c'est Dieu qui l'ordonne, les éléments mêmes célèbrent, jeune fille, tes funérailles.

Aujourd'hui, c'est Emérita (Mérida) qui possède ta tombe, l'illustre colonie des Vetton (peuple de l'Estramadure) qu'arrose l'Anas (le Guadiana) au nom glorieux, longeant de ses verts tourbillons de beaux remparts... ». (Traduction de Jean Bayet)

BIBLIOGRAPHIE

1. M.K. Pope, *From latin to modern french*. Manchester University Press.
2. Guy Raynaud de Lage, *Introduction à l'ancien français*. Sedes.
3. E. Einhorn. Old French, *A concise handbook*, Cambridge University Press.
4. Pierre Guiraud, *L'Ancien Français*, Que sais-je ? P.U.F. N° 1056
5. Pierre Guiraud, *Patois et dialectes français*, Que sais-je ? P.U.F. N° 4285
6. Mireille Huchon, *Histoire de la langue française*, Le livre de poche.542, 2002. (p.31-33 photographie du manuscrit)
7. Yves Lefèvre, *Manuel du français du moyen âge*, Sobodi.
8. A.J. Greimas, *Dictionnaire de l'ancien français*, Larousse.

